

Peur: du normal au pathologique

Congrès • La peur et l'angoisse sont de vieux compagnons souvent méconnus que le Groupe romand d'accueil et d'action psychiatrique (GRAAP) a placé au cœur d'une importante rencontre. L'occasion de rappeler la place capitale qu'occupe Lausanne dans ce domaine de recherche.

La santé mentale préoccupe, comme le prouve le congrès annuel du GRAAP, un des plus importants de Lausanne avec plusieurs centaines de participants inscrits. Cette année, le thème retenu pour cette vaste séance de vulgarisation est la peur, l'angoisse et les troubles qui leur sont associés.

Deux jours durant Lausanne sera la capitale des troubles anxieux. Une place qui n'est pas usurpée, car, depuis quelque temps déjà, des docteurs et professeurs lausannois ont mis sur pied un véritable noyau de compétences dans ce domaine. Lausanne abrite notamment le siège social de la Société suisse des troubles anxieux généralisés (SSTAG). Présidée par le professeur François Borgeat, chef du Service de psychiatrie générale et spécialisée de Cery, la SSTAG n'en est qu'à ses balbutiements, mais regorge de projets.

Parler de l'anxiété

Selon François Borgeat, «le premier objectif de la SSTAG est de créer une conscientisation autour du diagnostic et



«Ce ne sont pas tant les événements que leur interprétation qui nous trouble.»

Marc-Aurèle

du traitement des troubles de l'anxiété, qui ne sont la plupart du temps pas reconnus, sous-identifiés et sous-traités». Ces troubles se soignent pourtant assez bien, sans recours à un arsenal thérapeutique lourd. «Les patients consultent la plupart

du temps lorsqu'ils somatisent et endurent leur anxiété comme une fatalité, explique François Borgeat, mais on peut aider la cause. Des choses simples peuvent être d'une grande aide dans ce domaine, c'est pourquoi l'information est cruciale. Il faut

connaître les phobies pour ne pas en voir que les effets.»

Vers la pathologie

Mais comment faire la différence entre une peur normale et une angoisse pathologique? Tout est affaire de mesure. La peur est le lot de l'humanité, mais déborde parfois et devient une pathologie. «On passe de la peur à la pathologie lorsqu'il n'y a pas d'objet. L'angoisse est une peur sans objet, vague, imprécise, ajoute François Borgeat, mais la peur est importante, elle nous protège.»

Dans une perspective évolutionniste, l'homme a développé des traits qui ont valeur de survie. Il a conservé des mécanismes de peur adaptés à certains mécanismes de danger. La peur est une réaction d'urgence, une préparation physiologique à la lutte ou à la fuite: des hormones et du glucose sont libérés, le sang est redistribué. Mais cette réponse physiologique n'est souvent plus adaptée aux dangers actuels.

Suite en page 3

(programme, voir memento p.6)

La Loterie romande soutient la Fondation du 450e

Dorigny compte parmi les bénéficiaires de la Loterie romande, puisque la Fondation du 450e anniversaire de l'Université a reçu la somme de 250'000 francs en avril dernier. A cette occasion la Loterie romande a distribué un peu plus de trois millions de francs à des institutions vaudoises. Quatorze établissements d'utilité publique ont reçu un chèque, dont les montants varient de 100'000 à 400'000 francs. La somme totale ainsi distribuée correspond à près de la moitié des fonds alloués pour ce trimestre, dont ont bénéficié quelque 120 associations et fondations vaudoises. •



Planifier les hôpitaux

Repenser notre environnement médical.

Memento

Du 14 au 20 mai 2003.

La politique s'affiche

Première exposition pour les 100 ans de SSP.

Génie génétique à portée de main

Journées de la recherche en génétique • Du 10 mai au 13 juin, le public aura l'occasion de franchir les portes d'une trentaine d'instituts et de laboratoires de recherche répartis dans toute la Suisse et de dialoguer avec des scientifiques spécialistes en génie génétique.

Ces journées de la recherche en génétique ont lieu pour la cinquième année consécutive. Elles se déroulent à Bâle, Bellinzona, Berne, Guin, Genève, Lausanne et Zurich dans des instituts universitaires, des laboratoires privés ou des unités cliniques.

Pour la première fois cette année, 80 places de «stage d'un jour» ont été réservées pour que des passionnés puissent, accompagnés d'un expert, suivre un chercheur dans son activité scientifique.

A Lausanne. Ces journées portes ouvertes concernent l'Institut de microbiologie (le 16 mai) et l'Hôpital ophtalmique (les 28 et 29 mai).

Clonage et SIDA

Sur la lancée des séances d'information organisées en 1998 à l'occasion des votations fédérales sur le génie génétique, l'Institut de microbiologie accueille régulièrement des classes de gymnasiens et des groupes de visiteurs curieux de connaître un peu mieux les tâches de routine médicale assurées par l'institut et l'objet des recherches scientifiques qui s'y effectuent. L'année passée, on en a compté plus de dix et cette année, on attend entre autres un groupe de délégués médicaux.

Comme l'indique Véronique Revaz, doctorante, ces visites constituent aussi une excellente occasion pour les quelque 15 doctorants et postdocs de l'Institut de



Véronique Revaz, doctorante à l'Institut de microbiologie fait partie des guides de la journée portes ouvertes

A. Broquet

faire partager leur enthousiasme pour la recherche et de parfaire leurs connaissances en répondant aux mille questions des visiteurs.

Visite groupée

La visite, par groupe de dix environ, est centrée sur le clonage et la protéine de l'enveloppe du virus HIV (SIDA). Après une courte introduction sur les chromosomes, les gènes et l'ADN, un doctorant présente les techniques de base de la biologie cellulaire: comment isoler, couper, copier et coller des segments d'ADN.

Le clonage de Dolly y est bien sûr mentionné mais le fil rouge de la visite est la protéine de l'enveloppe du virus HIV que l'on

retrouve dans tous les secteurs visités. Dans la partie pratique, le visiteur est initié aux travaux de laboratoire: travail avec la pipette, culture de cellules, électrophorèse, etc.

Il plonge également dans le secteur de haute sécurité: les labos P3 où les scientifiques laborantins travaillent en sous-pression et sous flux laminaire pour éviter tout risque d'infection et de contamination.

La visite se termine par un aperçu des tâches de l'Institut liées à l'activité de son voisin le CHUV et par une discussion générale sur le génie génétique.

Habituee à ces visites, Véronique

Revaz précise que la plupart des questions portent sur les manipulations génétiques et leurs risques ainsi que sur les OGM.

•Axel Broquet

Portes ouvertes à l'Institut de microbiologie le 16 mai.

Il reste encore des places mais il est grand temps de s'inscrire par téléphone au 021 314 40 96 ou par fax au 021 314 40 95.

Les prochaines portes ouvertes auront lieu les 28 et 29 mai au laboratoire d'oculogénétique de l'Hôpital ophtalmique.

publicité

Le génie génétique en quelques points

- En 1915, Thomas Morgan démontre que l'ensemble des chromosomes porte les "gènes".
- En 1944, O.Avery découvre l'acide désoxyribonucléique ou ADN
- En 1953, Crick et Watson démontrent que le message héréditaire est écrit dans les gènes sous forme d'une suite de symboles constitués par les unités chimiques de l'ADN (nucléotides).
- Vingt ans plus tard, le génie génétique se développe grâce aux progrès de la chimie des acides nucléiques. Des enzymes particulières permettent de découper et de recoller à volonté des filaments d'ADN extraits des cellules et d'implanter des gènes d'animaux ou d'hommes dans des bactéries. Par ces premières "manipulations génétiques", les biologistes ont pu faire produire dès 1978 à des bactéries des hormones humaines (insuline, hormone de croissance).
- Le génie génétique intervient dans une large éventail de domaines : développement de vaccins et de médicaments, traitement des plantes et des céréales, thérapie génique, virologie, culture de cellules souches, etc.

Les assistants s'unissent

Pétition • Las de voir leurs conditions de travail se déprécier, les assistants ont remis une pétition à Anne-Catherine Lyon, lundi 2 mai. Une action qui devrait marquer les prémices d'une fédération des assistants à Dorigny.

Maillons indispensables à la chaîne de transmission du savoir, les assistants sont plus d'un millier à œuvrer sur le site de Dorigny. S'estimant discriminés par rapport aux autres employés de l'Etat, les assistants ont vu le fossé se creuser encore avec l'introduction de la Loi sur le personnel de l'Etat de Vaud (Lpers). Face à cette situation, les assistants, soutenus par SUD et SSP (Syndicat suisse des services publics), ont réagi en lançant une pétition, qui a récolté à ce jour plus de 500 signatures.

Les pétitionnaires demandent notamment de pouvoir bénéficier des avantages de la Lpers, comportant entre autres une cinquième semaine de vacances. Ils revendiquent également leur réintégration dans la Caisse de pension de l'Etat de Vaud, dont ils ont été exclus en 1996, sous prétexte de mesures d'austérité. Ils militent enfin pour la reconnaissance des années d'ancienneté et, plus généralement, pour l'amélioration des conditions de travail, en particulier du taux d'encadrement.

Comme l'a récemment annoncé le Bureau de gestion du personnel de l'Université de Lausanne, une partie des revendications a



Ancienne assistante de la Faculté de droit, Anne-Catherine Lyon apprécie le dialogue avec les pétitionnaires (ici Isabelle Probst), mais aura-t-elle les moyens de répondre à leurs attentes?

S. Gachet

déjà abouti. Il s'agit notamment d'une série de congés nouveaux et de la baisse du temps de travail, qui a chuté d'une heure hebdomadaire depuis janvier dernier.

D'une manière générale, les pétitionnaires s'opposent à la dégradation des conditions de travail du corps intermédiaire, qui doit fournir toujours plus d'efforts, sans contrepartie. Les cahiers des charges sont de plus en plus élastiques et beaucoup d'assistants voient leur propre travail de thèse retardé par les nombreux encadrements de mémoire

ou expertises d'examen. Tout cela pour des salaires parfois inférieurs au minimum vital et sans aucune garantie de relève.

Ce n'est qu'un début...

Pour Isabelle Probst et Natacha Bodenhausen, coordinatrice du groupe de pétitionnaires, «les assistants ont longtemps fait les frais des mesures d'austérité. Avec l'introduction de la Lpers et la prochaine révision partielle de la Loi sur l'université, le moment est idéal pour se mobiliser et revendiquer la régulation du statut des

assistants et la revalorisation de leur travail, et par là même défendre une certaine qualité de l'université.

La pétition constitue le premier pas, mais les pétitionnaires ne comptent pas s'arrêter en chemin et visent à fédérer le corps intermédiaire plus largement et sur une plus longue durée. Les assistants sont dépourvus d'association depuis les années nonante, mais une fédération devrait prochainement voir le jour, afin «de rappeler et faire valoir les droits des assistants».

•Stéphane Gachet

Suite de la page 1

Les peurs s'apprennent et se désapprennent

Les peurs ne s'acquièrent pas par hasard. Toujours selon François Borgeat, «La peur est héréditaire, mais façonnée par l'expérience de vie. En plus d'une prédisposition biologique, il y a une préprogrammation des peurs, notamment des plus fréquentes, comme les serpents ou les foules». A un traumatisme égal, les réactions sont donc différentes et la tendance à l'anxiété

varie d'une personne à l'autre. L'interprétation des dangers en module l'importance et certains comportements, comme l'évitement, sont des facteurs fondamentaux dans la construction de la pathologie.

Les mêmes mécanismes servant à l'apprentissage des peurs permettent de les désapprendre. Trois voies thérapeutiques s'ouvrent donc aux praticiens: la biologie, avec les traitements médicamenteux, le comportement (agir autrement) et les interprétations (penser autrement). •Stéphane Gachet

Le traitement chimique des troubles de l'anxiété

La pharmacopée actuelle fournit plusieurs solutions efficaces dans le traitement des troubles de l'anxiété, mais leur utilisation a ses limites, et la pilule du bonheur n'existe pas, comme le rappelle le docteur Daniele Zullino, spécialiste de la psycho-pharmacologie. Les troubles de l'anxiété se présentent sous des formes et des modalités diverses et leur traitement chimique s'effectue généralement en deux phases, sur le court et le long terme. Pour les traitements aigus, ou directs, c'est vers les anxiolytiques, pour la plupart à base de benzodiazépine, que se tournent les praticiens. Mais cette substance a de nombreux effets secondaires et n'est guère utilisée sur le long terme. On préférera alors les antidépresseurs, qui permettent de couvrir les symptômes sur de longues périodes, en s'accompagnant idéalement d'une psychothérapie comportementale ou cognitive. •sg

Vers une nouvelle planification hospitalière

Médecine • La nouvelle Loi sur l'assurance maladie (LAMal) et le nouveau mode de financement des établissements hospitaliers nous obligent à repenser notre environnement médical.

Le canton de Vaud et celui de Zurich sont, en Suisse, les précurseurs d'un nouveau mode de financement hospitalier basé sur les pathologies appelé aussi APDRG (all patients diagnosis related groups ou patients par groupes de diagnostics associés). Utilisé aux USA depuis 1983 pour tous les malades relevant du fonds national Medicare, il est appliqué actuellement dans la plupart des pays industrialisés. Il prend en compte, pour une pathologie déterminée, des statistiques, données et coûts d'un grand nombre de cas, à partir du diagnostic justifiant l'hospitalisation jusqu'à la réhabilitation du patient. L'APDRG permet une plus grande transparence des coûts et une meilleure répartition des compétences et des prestations médicales et chirurgicales.

Un tel système de financement peut devenir la base d'un nouveau mode de planification visant la qualité et la performance d'un réseau. Le canton de Vaud l'a introduit en 2002 dans les établissements de soins aigus, avec pour objectif la généralisation de ce mode de gestion et l'abandon progressif du financement hospitalier par l'enveloppe budgétaire globale.

Gouverner c'est prévoir

La planification hospitalière cantonale concerne quatre domaines: les soins aigus, les soins psychiatriques, la réadaptation et les soins de longue durée.

Ces dernières années, la planification des capacités hospitalières était basée sur la répartition des lits. L'efficacité de la structure était mesurée par le nombre de patients traités et le taux d'occupation des ressources à disposition.

Dans le domaine des soins aigus qui nécessitent une infrastructure de plus en plus spécialisée et des équipes médicales performantes cette façon de faire n'est plus véritablement adaptée. Elle doit se baser sur une gamme de prestations garanties pour une unité ou un réseau.

Face à une demande de soins potentiellement illimitée et pour tenter de maîtriser les coûts de la santé, l'abandon de la planification hospitalière orientée sur les lits pour se baser sur une planification orientée sur une gamme de prestations pour l'ensemble d'un bassin de population peut être une alternative intéressante.

Pour expliciter le passage d'un mode de gestion limité et peu prospectif à une planification plus performante, Pascal Rubin prend l'exemple de la chirurgie orthopédique et traumatologique de l'appareil moteur sur le canton de Vaud.

En comparant les données issues des différents établissements, Pascal Rubin a fait

ressortir le degré d'adéquation d'une structure hospitalière pour chaque type de pathologie.

En rassemblant les statistiques opératoires de l'ensemble du canton pour une liste de pathologies caractéristiques de l'orthopédie chez l'adulte ainsi qu'en analysant les dernières études cliniques internationales sur ce sujet, on constate que les hôpitaux qui ont un volume d'activité élevé dans un certain type d'intervention ont un taux de complication inférieur à celui d'unités qui pratiquent moins souvent ce type d'opération. C'est le fait d'équipes chirurgicales mieux entraînées disposant d'un plateau médico-technique performant.

Ce type d'analyse permet d'établir une carte sanitaire pour absorber les quelque 900 arthroplasties de la hanche et 600 arthroplasties du genou enregistrées chaque année dans le canton dans les hôpitaux publics et subventionnés. Ces opérations sont actuellement effectuées dans onze établissements hospitaliers. Pour garantir la qualité et la sécurité des soins, tout en maintenant une proximité suffisante entre l'hôpital et la population, il faudrait limiter à 4 les centres hospitaliers (nord, est, ouest, centre) habilités à pratiquer ces interventions. Ce constat suit les conclusions émises dans le récent rapport sur la politique sanitaire cantonale publié par le Conseil d'Etat.

La prise en charge globale du patient reste garantie par les réseaux de soins mis en place dans le système sanitaire vaudois.

Dans son mémoire, Pascal Rubin démontre la faisabilité d'une organisation hospitalière orientée sur les prestations. Il en indique également les difficultés liées principalement au mode de financement prévu par la nouvelle Loi sur l'assurance maladie (LAMal) et la prise en compte des exigences imposées aux centres hospitaliers, notamment pour le traitement des urgences, les obligations de formation et de recherche. Il est selon lui illusoire de penser qu'un hôpital de zone peut tout faire. *«Il faut changer la façon de voir notre environnement hospitalier. La qualité des soins ne rime pas forcément avec proximité.»*

Les établissements privés effectuent près de 30% de l'activité orthopédique du canton, mais il s'agit principalement de gestes simples comme le syndrome du tunnel carpien, l'opération ligamentaire du genou ou la prothèse totale de la hanche. Il est indispensable d'associer les cliniques privées dans le réseau de soins et par conséquent dans la planification hospitalière cantonale.

C'est un débat politique qui s'annonce autour des conditions d'exploitation et de partage de compétences dans un domaine délicat.

• Axel Broquet



A. Broquet

Ingénieur physicien diplômé de l'EPFL, Pascal Rubin est docteur ès sciences avec une thèse orientée dans la biomécanique de la hanche. De 1993 à 1998, il occupe la fonction de directeur technique de la société Symbios, une entreprise d'Yverdon spécialisée dans la conception et la fabrication d'implants orthopédiques de la hanche. Nommé à la direction médicale de l'Hôpital orthopédique, le professeur Leyvraz fait appel en 1999 à Pascal Rubin pour en prendre la direction opérationnelle. Pascal Rubin vient d'être nommé par le Conseil d'Etat pour prendre la direction générale adjointe des Hospices-CHUV au 1er septembre de cette année.

Management de la santé

Les textes de ces pages 4 et 5 résument le mémoire de deux étudiants de l'Institut d'économie et management de la santé (IEMS) qui recevront leur diplôme le 19 mai.

L'IEMS est un institut interdisciplinaire créé en 1998 à l'Université de Lausanne par l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC) et la Faculté de médecine avec le soutien actif des Hospices cantonaux. Il a pour objectif de renforcer les synergies entre les disciplines concernées par l'économie et le management de la santé – économie, management, médecine, santé publique, sociologie, anthropologie, démographie et droit – et de développer des activités d'enseignement et de recherche interdisciplinaires.

www.hospvd.ch/iems/

Surcoût des urgences

Dans son mémoire, Marc Olivier Chapuis analyse l'incidence de l'admission en urgence sur le coût des séjours hospitaliers et la manière d'en tenir compte dans le paiement forfaitaire des prestations prévu par l'APDRG.

En analysant les données statistiques des séjours hospitaliers en soins aigus du CHUV pour les années 1999 à 2001, on remarque un surcoût significatif de 17% en



A. Broquet

Marc-Olivier Chapuis est diplômée HEC en économie politique. Il a enchaîné tout de suite avec la formation postgrade proposée par l'IEMS. Durant la première année, il a trouvé un emploi à l'office des finances du CHUV, où il met en application ce que lui a apporté sa formation.

moyenne pour des pathologies admises en urgences par rapport aux mêmes interventions effectuées sur convocation.

Les séjours sont regroupés en groupes de pathologies homogènes en coûts: les APDRG. Ils sont rémunérés par un forfait par groupe. L'étude porte sur 150 APDRG - sur un total d'environ 650 - soit 50'714 séjours en soins aigus, dont 23'149 sont admis en urgence.

L'analyse du détail du coût des séjours permet de déterminer que les surcoûts ne sont pas concentrés dans le service d'urgence. Les cas admis en urgence sont en moyenne médicalement plus lourds que les cas admis sur convocation pour les mêmes traitements.

Pour les actes pratiqués dans l'établissement du diagnostic, un fort surcoût en urgence est observé: +41% pour la radiologie et +54% pour les examens. Ce surcoût s'explique par le fait que pour les patients convoqués, le bilan du patient est effectué avant l'hospitalisation.

Par contre, comme les interventions chirurgicales lourdes sont planifiées, ce secteur est plus lourd en convocation (+16%) qu'en urgence.

L'exemple de certaines pathologies met en évidence la différence de coût entre le traitement par convocation et l'intervention d'urgence.

Pour l'APDRG regroupant les patients souffrant de mal de dos, les patients admis en urgence sont plus gourmands en soins mais le séjour en clinique est plus long pour ceux qui sont convoqués. Les urgences captent l'intégralité d'une sous-population moins onéreuse, dont le diagnostic est de type traumatique. Globalement le traitement en convocation est plus cher (+14%).

L'APDRG de la cirrhose et l'hépatite alcoolique montre au contraire un net surcoût quand ils sont traités en urgence (+71%).

Pour les APDRG de type chirurgicaux analysés, la «cholecystectomie laparoscopique» et le «pontage coronarien avec complication», la prise en charge en urgence concerne principalement des pathologies avec contexte aigu. Il en résulte un fort surcoût en urgence.

qui pratiquent ce type d'admission. Pour éviter que ceux-ci ferment leur service d'urgence, des mécanismes de paiement complémentaires doivent être introduits.

En conclusion de son mémoire, Marc-Olivier Chapuis propose une solution distinguant la prise en charge en urgence du séjour hospitalier.

D'une part, l'introduction d'un système de classification des patients en urgence, du type APDRG, permettrait de rémunérer les prises en charge dans le service d'urgence. D'autre part, au sortir du service d'urgence, une division de certains groupes APDRG d'après le type d'admission permettrait de tenir compte de la plus grande lourdeur des cas admis en urgence. •ab

La rémunération

En présence d'un surcoût en urgence, la rémunération des séjours hospitaliers par les groupes APDRG entraîne une perte financière pour les établissements



recherche

6ème programme-cadre de recherche et développement (PCRD)

Pour faciliter l'accès aux projets du 6e PCRD et améliorer les conditions de participation, Euresearch Lausanne propose aux chercheurs lausannois, en collaboration avec Euresearch Genève, deux cours animés par le Dr. Sean McCarthy, directeur d'Hyperion Ltd, société irlandaise spécialisée dans la formation de la gestion de la recherche. Il a participé à plus de 50 projets européens et a souvent été sollicité comme coordinateur.

Ces modules proposent de former les chercheurs à rédiger des propositions dans le cadre du 6ème PCRD de manière professionnelle et stratégique. Seront abordés les problèmes généralement rencontrés lors de la rédaction d'une proposition ainsi que de nombreux conseils pour réussir sa demande. L'accent sera mis sur le choix des instruments, la sélection des partenaires, la composition du consortium, le contrat et les règles

financières ainsi que les critères d'évaluation.

How to Write a Competitive Proposal for Framework 6

Université de Genève, le 10 juillet 2003 de 9h à 16h30. Prix: 250.- Délai d'inscription: 6 juin (nombre de places limité)

How to Negotiate, Manage, Administer and Audit an EU R&D Contract

EPFL, le 9 septembre 2003 de 9h à 16h30. Prix: 250.-

Délai d'inscription: 1er août (nombre de places limité) Inscription sur www.euresearch.ch (rubrique Events)

Rens. complémentaires aux tél. 021 693 35 70 et 021 693 47 50.

petites annonces

vacances

A louer à la semaine adorable appartement de 3 pièces dans chalet à Gryon, près de Villars. Pour informations, consulter <http://home.earthlink.net/eihecht/>. Disponibilité et prix: Eva I. Hecht-Poinar, eihecht@earthlink.net

à vendre

Vespa Piaggio PK 125 XL, automatique, 2 places, 1995, expertisée mai 2002, rouge, top caisse, 13'900 km, en bon état, 1'190.-, jean-luc.rouiller@bcu.unil.ch, tél. 021 311 29 67.

divers

Femme américaine-suisse cultivée offre des cours de conversation en anglais à son domicile, tél. 021 626 25 55.

Polybeach le 31 mai et 1er juin. Rens. sur www.polybeach.ch

unistages

Traduction/coordination de projets dans une agence de traduction.

Gestion et coordination de projets de traduction, assurer l'interface avec les clients, les traducteurs et les différents départements du groupe, la vérification, la relecture des traductions en français et év. allemand. Suivi administratif et contacts avec les clients. Bilingue français-allemand, intérêt pour les langues. Sens du contact

et de l'équipe, organisé, précis, vif, autonome. Début juin-juillet 2003, région lausannoise, 12 mois, 100% (si possible). Emploi rémunéré, avec poste à la clé (offre no108).

Prendre rendez-vous avec Mme Vanvilay, responsable Unistages Orientation et conseil, BRA, tél. 021 692 21 30. Venir avec son dossier de candidature usuel (lettre de motivation, CV, diplômes, etc.). Infos: www.unil.ch/soc

UNIL sans fumée

Dans le cadre du projet «Une Université sans fumées», nous cherchons, pour le CP1, la biologie et les BFSH1 et 2, des fumeurs d'accord de prendre part aux groupes de travail qui vont être mis sur pied dans chaque bâtiment. Merci de contacter Mme Merz à l'e-mail: cipret-vaud@fvl.vd.ch. Les non-fumeurs sont également les bienvenus

bus solaire

Il sera devant le BFSH1 le 13 mai dès 9h.

MERCREDI 14 MAI

MÉDECINE-10H00

La figure de l'enfant arriéré dans le champ médico-pédagogique au début du XX^e siècle, séminaire d'histoire de la psychiatrie et des neurosciences, Martine Ruchat, Fondation Archives Institut Jean-Jacques Rousseau, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Uni Genève. Hôpital de Cery, auditoire Steck. Rens: tél. 021 314 70 50 Fax 021 314 70 55 hist.med@inst.hospvd.ch

MÉDECINE-12H15

Penser la biomédecine contemporaine: quels objets? quels acteurs? quelles approches? atelier de recherche. **Discussion avec Jean-Paul Gaudillière**. IURHMS, bibliothèque. Rens: tél. 021 314 70 50 hist.med@inst.hospvd.ch

SCIENCES/INSTITUT D'ÉCOLOGIE, BSG-12H15

Why alpine treelines-worldwide? séminaire, prof. Christian Koerner, Institut de botanique, Uni Bâle. Bâtiment de biologie, amphithéâtre. Rens: tél. 021 692 41 54.

PHARMACIE-13H15

Junctate and calcium regulation, conférence, Dr Susan Treves, Anästhesie, Kantonsspital Basel. BEP, 4026. Rens: tél. 021 692 45 31 Urs.Ruegg@dpharm.unil.ch

MÉDECINE-16H00

Symposium d'anesthésie du CHUV: sujets controversés en 2003, conférence postgraduée, prof. Donat R. Spahn et Dr Lennart Magnusson, CHUV. PMU, auditoire Jéquier-Doge. Rens: tél. 021 314 20 01 Fax 021 314 20 04 Maryline.Buffat@chuv.hospvd.ch

MÉDECINE-16H30

Notions anthropologiques et éthiques dans le Corpus hippocratique, cours «Hippocrate et l'éthique médicale aujourd'hui», Raphaël Célis. Centre lémanique d'éthique, bâtiment de Provence. Rens: tél. 021 314 70 50 hist.med@inst.hospvd.ch

THÉOLOGIE/COURS PUBLIC-18H15

L'âme animale, cours public de la Faculté de théologie du semestre d'été 2003, prof. Elisabeth de Fontenay, Uni Paris I. Palais de Rumine, auditoire XIX. Rens: tél. 021 692 27 00 Secretariattheologie@theol.unil.ch Finance: fr. 50.- pour l'ensemble; fr. 15.- par séance (réduction AVS et chômeurs); gratuit pour les membres de l'UNIL.

DU 14 AU 15 MAI

GRAAP-8H30

La peur, l'angoisse. Du frisson à la

panique.

Mercredi 14 mai Accueil et allocution de bienvenue, Nelly Perey, présidente du GRAAP. **9h20 La peur dans la ville, quelles réponses politique et sociale**, Daniel Brélaz, syndic de Lausanne. Questions. **10h00 De la peur à l'angoisse - Du normal au pathologique**, prof. Francois Ferrero, psychiatre, directeur médical du DUP, Genève. Questions. **11h15 «Papa, fais moi peur» - Sur la trace de nos peurs enfantines**, Denise von Stockar, Lausanne. Questions. **13h40 Vert de peur - somatisation de l'angoisse**, Anne-Françoise Chevalley, DUPA. Questions. **14h30 Gérer ses peurs, apprivoiser ses angoisses. Thérapies comportementales et cognitives**, Dr Dominique Page, Prangins. Questions. **15h50 Mais, au fond, de quoi avons-nous peur ?** Christiane Singer, écrivain.

Jeudi 15 mai 8h30 Accueil. 9h10 La peur, l'angoisse, pourquoi? prof. Borgeat, DUPA. Questions. **10h30 La psychose et son train d'angoisses**, Dr Christian Mommey, IPVR, Martigny. Questions. **11h15 Vivre en sécurité - Le policier et la peur**, Aurélie Morel, Corps de police, Lausanne. **12h00 La peur face à la mort, à la vieillesse**, Carlos A. de Mendonça, médecin associé, Cery. **13h55 Les anxiolytiques**, Dr Daniele Zullino, DUPA. Questions. **14h45 Pour une éloge de la peur? Regards alternatifs et apports complémentaires**, Dr Eric Bonvin, IPVR, Monthey. **16h00 S'aimer pour apprivoiser ses angoisses**, Guy Corneau, psychanalyste, écrivain. Casino de Montbenon, Salle Paderewski. Rens: tél. 021 647 16 00 Info@graap.ch http://www.graap.ch

JEUDI 15 MAI

SSP/INSTITUT D'ANTHROPOLOGIE ET DE SOCIOLOGIE-10H15

Lien social et sphères de reconnaissance, conférence, prof. Marcel Hénaff, Uni Californie, San Diego. BFSH2, 2044. Rens: tél. 021 692 31 80 Ceberlei@ias.unil.ch

MÉDECINE/LAUSANNE/ VALAIS/FRIBOURG-12H00

Infections et dispositifs endovasculaires, formation continue en maladies infectieuses. **Documentation des infections sur cathéters vasculaires**, prof. J. Bille et Dr G. Zanetti. **Infections de sondes de pace maker**, Dr M. Cavassini. **Prise en charge de l'infection de cathéters vasculaires permanents**, Dr F. Bally. **Table ronde** présidée par le prof. P. Francioli. CHUV, auditoire Auguste Tissot. Rens: 021 314 10 10.

MÉDECINE/UMSA - CHUV-12H15

Approches diététiques dans les troubles de la conduite alimentaire, conférence, Magali Volery, Hôpital universitaire, Genève.

UMSA, Beaumont 48, salle de colloques. Rens: tél. 021 314 37 60 Umsa@chuv.hospvd.ch

LETTRES/SECTION HISTOIRE ET ESTHÉTIQUE DU CINÉMA-13H00

Finis Terrae, de Jean Epstein, projections 35mm, (France, 1929, 87'). Bâtiment Central, 4.2.15. Rens: tél. 021 692 30 18.

HEC/DEEP-17H15

Randomisation in contracts with type-dependent outside options, conférence, prof. Silvia Sonderegger, Uni Bristol. BFSH1, 307. Rens: tél. 021 692 33 64 Deepdoc@hec.unil.ch

ASSOCIATION DES AMIS DU RESHO-20H00

Qu'est-ce que l'anesthésie? conférence, Dr Elisabeth Imhof, spécialiste FMH en anesthésiologie, médecin-chef, co-responsable du Service d'anesthésiologie, Hôpital de St-Loup. Aula du collège de Chantemerle. Rens: tél. 024 453 16 21 Alaubsch@vtxnet.ch Finance: entrée libre

DU 15 AU 16 MAI

DÉPARTEMENT INTERFACULTAIRE D'ÉTHIQUE -9H00

Philosophie de la médecine: vers la construction d'une sagesse pratique, colloque de médecine et de sciences humaines.

Jeudi 15 mai 9h00 introduction au colloque, L. Benaroyo, médecin et éthicien, CLE, UNIL. **Enjeux éthiques de la relation de soin**, modérateur: D. Müller, théologien, éthicien, président du DIE, UNIL. a) Sources historiques. **9h15 Ethique médicale et soin dans les sources hippocratiques**, V. Barras, médecin et historien de la médecine, IURHMS, UNIL et R. Christe, psychiatre. b) Sources philosophiques. **10h45 Eclairer la relation de soin à partir d'une approche phénoménologique: 1) Les travaux de von Weiszäcker, Minkowski et Parnas**, R. Célis, philosophe, président du CLE, UNIL. **2) Les travaux de von Geb-sattel, Lain Entralgo, Pellegrino et Thomasma**, L. Benaroyo, médecin, éthicien, CLE, UNIL. Modérateur: R. Célis, philosophe, directeur du CLE, UNIL. **14h00 Communication et éthique dans la relation médecin-patient**, F. Quinche, philosophe, DIE, UNIL. **14h40 Altérité et accueil de l'autre chez Lévinas: quelles conséquences pour la médecine clinique?** N. Maillard, philosophe, Faculté de théologie, UNIL. c) Sources théologiques. **16h00 Soin et thérapeutique dans les textes bibliques**, U. Kostka, théologienne, Uni Zurich. **16h30 Bilan de la journée.**

Vendredi 16 mai II. Normes sociales et économiques modérateur: A. Kaufmann, Imédia, UNIL. **9h00 Influence des normes sociales et économiques sur la**

relation de soin, H. Poltier, CLE, UNIL. **9h45 Les normes juridiques influencent-elles la pratique clinique?** O. Guillod, juriste, directeur de l'IDS, Uni Neuchâtel. **10h50 Systèmes de santé et contraintes socio-économiques**, H. Guillaïn, médecin, CHUV et Institut de santé et d'économie, Lausanne. **11h30 Débat et bilan. III. Ethique clinique: pratiques et pédagogie**, modératrice: F. Quinche, philosophe DIE, UNIL. **13h30 Ethique et pratique clinique. Enjeux et perspectives**, P. Guex, DUPA, CHUV. **13h50 A. Pécout, P. Bodenmann, Ph. Staeger, médecins, PMU. 15h00 Quelle place pour l'éthique dans l'enseignement en clinique?** J. Diezi, DIE, vice-recteur UNIL. **15h30 IV. - Table ronde avec M.-P. Glauser**, doyen de la Faculté de médecine, P. Guex, DUPA, CHUV, R. Célis, CLE, UNIL. **16h30 Conclusion du colloque.** CHUV, auditoire Mathias Mayor. Inscriptions: tél. 021 692 28 81 ou Eri@unil.ch ou Florence.Quinche@yahoo.fr Délai: 13 mai, par mail ou par tél. Finance: entrée libre sur inscription, Fr. 15.- pour le buffet.

VENDREDI 16 MAI

SCIENCES-11H15

Normalisateurs de tores maximaux et cohomologie des groupes de Weyl, conférence, Dr Michel Matthey, ETHZ. BCH, 5112. Rens: tél. 021 692 35 39 Jacques.Thevenaz@ima.unil.ch

MÉDECINE-13H00

Ethique de la pratique clinique: narration, dialogue et disponibilité. Les contributions de Paul Ricœur et d'Emmanuel Lévinas, cours de privat-docent, Dr Lazare Benaroyo, CLE et IURHMS. CHUV, BH-08, salle de séminaire 3. Rens: tél. 021 314 70 50 hist.med@inst.hospvd.ch

DU 16 AU 17 MAI

SSP/INSTITUT DE PSYCHOLOGIE

Clinique de la honte: perspectives psychanalytiques et ethnopsychiatriques. Penser la honte à partir de la psychanalyse des situations extrêmes, Doctoresse Silvia Amati Sas, psychanalyste, membre de la Société suisse de psychanalyse. **Vendredi 16 mai Honte et violence sociale. Samedi 17 mai Honte et ambiguïté.** BFSH2, 2024. Tél. 021 692 32 75 Muriel.Gilbert@ip.unil.ch Sur inscription

SAMEDI 17 MAI

MÉDECINE/SERVICE DE RADIODIAGNOSTIC ET RADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE-10H00

Symposium échographie abdominale avec contraste ... de la

théorie à la pratique, séminaire, Dr Jean-Yves Meuwly, médecin associé, Service de radiodiagnostic et radiologie interventionnelle. Matin: 3 conférences: Dr Serge Leyvraz, Centre pluridisciplinaire d'oncologie, CHUV. Dr Peter Frinking, Bracco Research SA, Genève. Dr Eddy Leen, Department of radiology, Royal infirmary, Glasgow. Dr Jean-Yves Meuwly, CHUV. Après midi: **14h00** Démonstrations pratiques. **16h30** Questions et conclusion. CHUV, auditoire César-Roux. Rens.: tél. 021 314 44 54 Francoise.Hermenjat@chuv.hospvd.ch Finance: Fr. 150.- ou Fr. 50.- pour les médecins assistants et les chefs de clinique.

LUNDI 19 MAI

LETTRES/INSTITUT D'ÉTUDES MÉDIÉVALES-15H15

Les grands systèmes du corps au Moyen-Age: 5^e séminaire: les mouvements du corps, séminaire, projet IRIS 4, «Le corps et ses représentations de l'Antiquité aux temps modernes», prof. Danielle Jacquart, Ecole pratique des hautes études, IV^e Section Paris. BFSH2, 3128. Rens.: tél. 021 692 29 34 Agostino.Paravicini@hist.unil.ch

HEC/INSTITUT D'ÉCONOMIE ET MANAGEMENT DE LA SANTÉ (IEMS)-17H00

Cérémonie de remise des diplômes postgrades en économie et administration de la santé, «Direct to Consumer Advertising of Drugs», prof. Richard Frank, Harvard Medical School, USA. PMU, auditoire Jequier Doge. Rens.: tél. 021 692 33 20 Helene.Kallay@hec.unil.ch Délai: jusqu'au 15 mai

HEC/INSTITUTE OF BANKING AND FINANCE-17H15

Advanced finance seminar, prof. Pierre Dufresne, Carnegie Mellon Uni. BFSH1, 306. Rens.: tél. 021 692 33 82 Stephanie.Portner@hec.unil.ch

LETTRES-17H15

Les chevaux et leurs hommes à la cour de Savoie (XIV^e), séminaire, mémoire de licence, Nicolas Schaffter, UNIL. BFSH2, 5081. Rens.: tél. 021 692 29 34 Agostino.Paravicini@hist.unil.ch

BIBLIOTHÈQUE CANTONALE ET UNIVERSITAIRE DE LAUSANNE-19H00

Elisabeth Horem «Le Chant du bosco», lecture de roman. Palais de Rumine. Rens.: tél. 021 316 78 44 Manifestations@bcu.unil.ch

MARDI 20 MAI

LETTRES/SECTION D'ALLEMAND-15H15

Das Leben ist keine Kunst, conférence, Ruth Schweikert, écrivaine.

BFSH2, 5093. Rens.: tél. 021 692 29 84 ou 29 12 Reto.Sorg@unifr.ch

MÉDECINE/DIVISION D'ENDOCRINOLOGIE DIABÉTOLOGIE ET MÉTABOLISME-17H00

Troubles familiaux monogéniques de l'homéostasie Na-K. A propos de deux cas, colloque, Dr François Cachat, Service de pédiatrie, Faculté de médecine. CHUV, BH10-301. Rens.: tél. 021 314 05 96

LETTRES/SECTION DE FRANÇAIS-17H15

Deux modalités de représentation

du paysage: la vue cadrée et le panorama, conférence, prof. Sylvain Malfroy, EPFL/ENAC. BFSH2, 3021. Rens.: tél. 021 692 29 47 Claude.Reichler@frmod.unil.ch

DROIT-17H30

La surassurance, la sous-assurance et la double assurance, soutenance de thèse, Raphael Tatti, Faculté de droit. Experts: prof. Hansjörg Peter, prof. François Guisan, prof. Vincent Brulhart, Dr Roland Brehm, prof. Dominique Sprumont. BFSH1, 123. Rens.: tél. 021 692 27 44

SVSN-18H30

Les araignées: entre haine et pas-

sion, conférence, Stefano Pozzi. Palais de Rumine, auditoire XIX. Rens.: tél. 021 313 43 34

uniscope

N° 480

Parution

vendredi 16 mai

Mémento

du 21 au 27 mai 2003

Délai pour annoncer vos manifestations

vendredi 9 mai

www.unil.ch/spul/memento.html

Réponse de l'Union des étudiantEs de Suisse VSS-UNES au dossier de l'Hebdo « Et si les étudiants payaient eux-mêmes leurs études ? » paru le 1^{er} mai 2003

L'Hebdo se fait le héraut de l'augmentation des taxes d'inscription aux institutions d'éducation supérieures, Universités et EPF. L'argument est simple pour ne pas dire simpliste: les études coûtent cher, les caisses sont vides, c'est donc aux étudiantEs de payer. Un véritable concert de thuriféraires de cette vision apocalyptique de l'éducation se fait entendre. Au premier rang d'entre eux le Secrétaire d'Etat Kleiber appuyé par l'artillerie lourde de l'EPFL et du patronat. Seul le recteur de l'Université de Lausanne, Jean-Marc Rapp, est convié à donner une vision contraire. Ainsi un dossier sur les taxes d'études fait la part belle aux thèses ultra-libérales d'économie suisse, mais n'interroge à aucun moment le monde étudiantin. L'Union des étudiantEs de Suisse VSS-UNES depuis plus de 75 ans est l'association faïtière des étudiantEs des Universités et HES suisses et réfléchit à ces questions. Du point de vue des étudiantEs il est nécessaire de soutenir un accès démocratique à la formation supérieure, seul garant de l'égalité des chances. Les universités n'ont pas à être des clubs fermés, mais des lieux de production et transmission du savoir, ouverts à chacun et chacun. La formation est un bien public qui rejaillit sur l'ensemble de la société. La Suisse, particulièrement, voit sa richesse dépendre du très haut niveau de formation de sa population dans son ensemble. En ce sens il est absurde, voire pernicieux, d'opposer les universitaires au reste du pays. Bien plus, l'objectif de l'Université publique est de donner à la fille du maçon de Martigny les mêmes chances d'accès et de réussite qu'au fils de l'avocat zurichois. Un système d'étude basé sur des frais d'inscription colossaux va clairement contre cet objectif. On se rend compte que les déclarations du Secrétaire d'Etat Kleiber ou du Conseiller fédéral Villiger relative à un doublement des taxes d'études pour les EPF n'étaient que des coups d'essai. Le modèle désormais proposé rompt totalement avec l'idée européenne d'Université publique et démocratique pour se diriger vers une américanisation de l'éducation avec des universités ouvertes aux riches seulement et «sponsorisées» par les grandes entreprises. A cet égard il n'est pas étonnant que le patronat pousse de toutes ses forces dans une direction qui permettra de réduire encore les budgets fédéraux. Dans le même ordre d'idée, les déclarations du président de l'EPFL Aebischer visant à désolidariser le bachelor du master sont iniques autant qu'inacceptables. L'idée est de permettre un accès relativement aisé au bachelor et de faire payer des frais extrêmement élevés pour le master, soi-disant pour permettre à la Suisse de jouer dans la cour des grands du marché de la formation. Cette visée va totalement à l'encontre des promesses faites aux étudiantEs et des directives de la CRUS relatives à l'implémentation du processus de Bologne en Suisse. Le bachelor n'est pas un diplôme en soi, il n'est qu'une étape dans le parcours de formation, permettant l'accès au véritable diplôme, le master. Prétendre, comme le fait économistesuisse, que 80% des étudiantEs arrêteront leurs études après le bachelor, c'est espérer la création d'une formation à deux vitesses: une masse de gens vite formés et utilisables par l'économie et une petite élite disposant d'une formation complète. Quant aux bonnes intentions affichées en matière de bourses, elles ne sont que tromperies. Le message du Conseil fédéral relatif à l'encouragement de la Formation, de la Recherche et de la Technologie pour la période 2004-2007 prévoit de plafonner le montant versé pour les bourses au niveau de 2001, alors que le nombre d'étudiantEs augmente. Le frein à l'endettement risquant encore de réduire ces montants, on se rend compte que les sommes versées par tête vont diminuer ces prochaines années. Un système fédéral de bourses et de prêts ne se dessinant que pour l'horizon 2008. Et encore, il s'agit là d'une loi-cadre faisant la part belle aux prêts, solution qui, à nouveau, désavantage les plus pauvres.

La situation financière des étudiantEs n'est pas brillante aujourd'hui en Suisse. En faire des «privilegiés» c'est tenir un discours réactionnaire faisant fi de la réalité Comment expliquer sinon que 70% d'entre eux travaillent à côté de leurs études? Les étudiantEs n'ont pas à supporter les coupes budgétaires ou l'idéologie ultra-libérale d'économistesuisse. Il existe bien d'autres moyens de financer l'éducation supérieure, secteur extrêmement bénéfique à l'ensemble de la société. A titre d'exemple l'UNES est favorable à la solution du Conseiller fédéral Villiger de créer un impôt fédéral sur les héritages. Le produit de cet impôt pourrait aller à l'amélioration des conditions sociales d'étude en Suisse.

Pour l'UNES les déclarations visant à l'augmentation des taxes d'études sont des provocations inacceptables. Elles témoignent de la mainmise croissante des lobbies patronaux sur la formation. Elles sont d'autant plus iniques qu'aucun effort n'est actuellement fait en direction des bourses et de l'amélioration des conditions d'études. La formation est un service public qui doit être accessible au plus grand nombre et pas un privilège coûteux réservé à une petite élite favorisée.

Léa Brunner, Présidente de l'UNES
Romain Felli, Commission politique

15 ans de langue fourchée



Hache en bois pour tailler la langue de bois. S. Gachet

Parce que la politique est aussi faite de mots, les organisateurs du centenaire de la Faculté de SSP ont donnée la parole au maire de Champagnac, dont le fameux prix épingle depuis quinze ans les plus belles coquilles des personnalités de la vie publique et politique locale. •sg

«Un parapluie qui arrose tout le monde» (citation de David de Pury, 2002), à voir à la galerie Humus, jusqu'au 25 mai 2003.

Quand la politique s'affiche

Exposition • Lers 100 ans des SSP ont démarré avec une sélection d'affiches politiques du Musée historique de Lausanne. Un parcours thématique à travers une histoire contrastée.



L'histoire politique a beaucoup à voir avec la pierre. Mais avant que les régimes se pétrifient et deviennent l'affaire des sculpteurs, les lithographes prêtent leurs plaques de calcaire aux partis de tout bord. L'exposition «Aux urnes citoyens!», première manifestation du centenaire de la Faculté des SSP, propose une ballade à travers quelques grands thèmes de la politique: les partis, le suffrage féminin, les étrangers, l'armée et l'écologie.

De gauche à droite

La visite commence avec des affiches électorales présentées par orientation politique, dévoilant

un monde d'allégories plus guère utilisé de nos jours où le culte de la personnalité a pris le dessus. Le monde sportif, si typique des hygiéniques années trente, côtoie le vigneron ou la paysanne vaudoise, défenseurs des valeurs rurales des années quarante. La qualité graphique varie déjà d'un bord politique à l'autre. Les partis de droite visiblement mieux argentés militent avec d'impressionnantes lithographies en quatre ou cinq couleurs alors que la gauche se limite souvent au rouge et noir.

Les affiches thématiques ne manquent pas de piquant non plus. On y apprend notamment quels dangers courent les femmes à

réclamer le droit de vote et la place congrue réservée aux étrangers lors de l'initiative Schwarzenbach.

Collection à suivre

Prémisse d'une étude icono-sociologique à faire, l'exposition démontre aussi la valeur patrimoniale et scientifique des affiches politiques. L'exposition «Aux urnes citoyens!» ne relate l'histoire que partiellement. Il n'existe à l'heure actuelle pas de fonds d'archive concernant les affiches récentes. Quel dommage! •Stéphane Gachet

«Aux urnes citoyens!», à voir à la galerie Humus, jusqu'au 25 mai 2003.

Agenda culturel

Expositions

La Haute-Asie telle qu'ils l'ont vue. Explorateurs et géologues, de 1820 à 1940, jusqu'au 27 juillet 2003, Espace Arlaud, pl. Riponne 2. www-sst.unil.ch/musee

Claudia Renna et André Décosterd, Unité d'art contemporain, BFSH2, rez-ouest, jusqu'au 21 juin 2003.

+ visite guidée en présence des artistes, mardi 20 mai à 17H00, rdv devant l'auditoire 1129

Prototypes / Monotypes, Charles Duboux, hall principal du CHUV, jusqu'au 15 mai 2003.

Cinéma

Les géants de la vallée perdue, ciné du musée, Palais de Rumine, mercredi 14 mai, 14H30. Entrée libre.

Cycle de films, 100 ans SSP à la Cinémathèque suisse: *Tootsie*, Sydney Pollack, jeudi 15 mai, 21H00. *Dead poets society*, Peter Weir, lundi 19 mai, 21H00.

P.P. 1015 LAUSANNE

uniscop



SERVICE DE PRESSE - BRA, 1015 LAUSANNE, Tél. 021-692 20 70, Fax 021-692 20 75, uniscop@unil.ch, http://www.unil.ch/spu/Axel Broquet (ab), réd. resp., Stéphane Gachet (sg), Luc-Olivier Erard (loe), Mémento: Florence Klausfelder, Flashage NCP SA, Imprimerie Morellon, Romanel s/Lausanne, tirage 5500 ex. Publicité: EMENSI, Tél. 021-729 98 81, Mobile 078-661 33 99, Fax 021-729 99 08, emensi@bluemail.ch